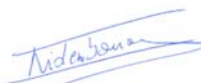


# **ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION NAMUROISE DES CLUBS DE VOLLEY-BALL CONVOCATION**

Les clubs affiliés à la province de Namur sont invités à assister à l'**assemblée générale ordinaire** qui se tiendra le **vendredi 30 août à 19 heures** au Complexe sportif, Chapelle Ste Anne à 1452 WALHAIN.

## **Ordre du jour**

1. Vérification des Pouvoirs
2. Rapport d'activités du Conseil d'Administration
3. Election de trois nouveaux administrateurs (voir plus loin)
4. Election de nouveaux membres de la Commission judiciaire (voir plus loin)
5. Bilan de l'exercice 2018-2019
6. Budget prévisionnel pour la saison 2019-2020
7. Propositions de modification au règlement provincial (chapitre 4)
8. Divers
9. Distribution des documents administratifs



Pour l'ANCV  
Mathieu DIDEMBOURG  
Président

# ECHÉANCIER RELATIF A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

31/07/2019 (J -30)	Date limite pour la publication et l'envoi de la convocation aux présidents et secrétaires des clubs de la province
02/08/2019 (J -28)	Date limite pour l'introduction <ul style="list-style-type: none"><li>- Des modifications au règlement (chapitre 4) ; elles doivent être envoyées au secrétariat par écrit 4 semaines avant l'AG (voir article 11.030 du règlement provincial)</li></ul>
10/08/2019	Date limite pour l'introduction <ul style="list-style-type: none"><li>- des candidatures au poste d'administrateur (voir plus loin)</li><li>- des candidatures comme membre de la Commission provinciale de Réclamation (voir plus loin)</li></ul>
15/08/2019 (J -15)	Date limite pour <ul style="list-style-type: none"><li>- L'introduction des interpellations au secrétariat du CA (voir article 11.020 du règlement provincial)</li><li>- La publication et l'envoi des propositions de modification au règlement provincial aux présidents et secrétaires des clubs de la province</li><li>- La publication et l'envoi du bilan de l'exercice 2018-2019 et du budget prévisionnel pour la saison 2019-2020 aux clubs de la province</li><li>- La publication et l'envoi des candidats aux postes d'administrateur</li><li>- La publication et l'envoi des candidats comme membre de la Commission provinciale de Réclamation</li></ul>
30/08/2019 (J)	Assemblée générale
19/10/2019 (J + 50)	Envoi du procès-verbal de l'AG aux clubs

## ÉLECTIONS

### **APPEL A CANDIDATURES — ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NAMUROISE DES CLUBS DE VOLLEY-BALL**

Trois postes sont à pourvoir. Voir NVE 12 du 07 juillet 2019, page 9 et suivantes.

*Les candidatures sont à envoyer **PAR COURRIER ELECTRONIQUE** (secretaire@volleynamur.be, accusé de réception sera envoyé) **pour le 10 août 2019.***

*Un CV succinct devra être joint à la candidature.*

### **APPEL A CANDIDATURES — COMMISSION PROVINCIALE DE RECLAMATION**

Voir **paragraphe 1.5** de notre règlement.

**4** postes sont à pourvoir.

*Les candidatures sont à envoyer **PAR COURRIER ELECTRONIQUE** (secretaire@volleynamur.be, accusé de réception sera envoyé) **pour le 10 août 2019.***

*Un CV succinct ainsi qu'une lettre de motivation devront être joints à la candidature.*